

Velofreundliche Projekte mit Modellcharakter gesucht: Ausschreibung des Prix Velo Infrastruktur 2010

Nach dem Motto „Tue Gutes und sprich darüber“ zeichnet Pro Velo Schweiz im Frühling 2010 wegweisende, attraktive und besonders benutzerfreundliche Velo-Infrastrukturen mit dem „Prix Velo Infrastruktur“ aus. Darunter fallen sowohl Planungsinstrumente, Massnahmen für den rollenden Verkehr wie auch Massnahmen für den ruhenden und kombinierten Verkehr. Die Preisgewinner 2007 waren die Stadt Chur für die Veloparkierung am Bahnhof, Postauto Graubünden für die flächendeckende Velomitnahme und Veloland Schweiz für das "Veloland regional" (SchweizMobil). **Bis am 31. Januar 2010** können sich Schweizer Städte, Gemeinden und Kantone, aber auch Planungsbüros, Transportunternehmen, Tourismusorganisationen für den mit Fr. 10'000.- dotierten „Prix Velo Infrastruktur“ bewerben. Zusätzlich werden Anerkennungspreise vergeben. (Sprachen: de und fr)

Weitere Informationen:

Prix Velo Infrastruktur 2010
Pro Velo Schweiz

www.prixvelo.ch
www.pro-velo.ch

Projets vélo à caractère exemplaires recherchés : Lancement du concours « Prix Vélo Infrastructure » 2010

Se fondant sur le principe de la diffusion des bonnes pratiques, Pro Vélo Suisse lance la troisième édition du « Prix Vélo Infrastructure » qui récompense des entreprises contribuant, par des mesures exemplaires et innovantes, à renforcer la sécurité et le confort des cyclistes. Dans cette catégorie tombent également les outils stratégiques et mesures visant plus généralement la mobilité douce et la mobilité combinée. Les lauréats de l'édition 2007 du concours étaient la ville de Coire pour les aménagements cyclables réalisés à la gare, les cars postaux grisons pour la mise en place du transport généralisé des vélos, et SuisseMobile pour le concept « Veloland régional ». Les autorités publiques, cantons, communes, bureaux spécialisés et entreprises ont **jusqu'au 31 janvier 2010** pour soumettre leur projet. Le prix est doté de 10'000 francs ; plusieurs prix de reconnaissance sont également distribués. (langues : français et allemand)

Pour plus d'informations:

Prix Vélo Infrastructure 2010
Pro Velo Suisse

www.prixvelo.ch
www.pro-velo.ch

06.10.2009

Association faîtière nationale
pour les intérêts des cyclistes
Bollwerk 35 | Case postale 6711
CH-3001 Berne

Tél 031 318 54 11 | Fax 031 312 24 02
info@pro-velo.ch | www.pro-velo.ch
CP 34-2641-5

Communiqué de presse du 9 septembre 2009

Prix Vélo Infrastructure 2010 : Projets cyclophiles recherchés !

Convaincue que les bons exemples font école, PRO VELO Suisse recherche des aménagements et des projets qui contribuent à promouvoir la petite reine. A la clé, la somme de CHF 10'000, ainsi qu'une reconnaissance publique des infrastructures modèles.

Plus il y a de vélos sur les routes, plus la sécurité des cyclistes augmente! Cependant, la promotion de ce moyen de transport passe par des aménagements et des stratégies appropriées. Il peut s'agir d'infrastructures de stationnement, d'une signalisation particulière, d'offres touristiques ou d'instruments de planification. La palette à disposition pour donner une plus grande place au trafic cycliste est large !

Forte de ces constats, PRO VELO Suisse se met en quête d'outils et de mesures exemplaires. La troisième édition du « Prix Vélo Infrastructure » entend ainsi constituer un recueil de bonnes pratiques, largement accessibles et transposables. Le lauréat recevra la somme de CHF 10'000 et divers prix de reconnaissance seront décernés.

Lors de l'édition 2007, les candidatures retenues avaient déjà suscité l'enthousiasme. Que ce soit l'aménagement cyclable de la place de la gare de Coire, le transport généralisé des vélos par les cars postaux grisons ou l'offre touristique innovante de SuisseMobile, les projets primés étaient définitivement cyclophiles. Pour les concurrencer, un appel aux collectivités publiques et aux organisations touristiques et de transport est donc lancé. Mot d'ordre : les projets doivent s'adresser au grand public, être réalisés depuis moins de 5 ans et pouvoir servir de modèle. Le délai d'envoi des candidatures est fixé au 31 janvier 2010.

Lancé en 2005, ce concours a lieu tous les deux ans en alternance avec le Prix Vélo Entreprise (2009). Le « Prix Vélo Infrastructure 2010 » est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : « Commune Suisse ».

Informations et formulaires d'inscription disponibles sur : www.prixvelo.ch

(1887 caractères)

Contact :

Cindy Freudenthaler, collaboratrice de projet Prix Vélo Infrastructure 2010
tél. 031 318 54 15 ou cindy.freudenthaler@pro-velo.ch

PRO VELO Suisse est l'association faîtière nationale de défense des intérêts des cyclistes en Suisse. Elle regroupe plus de 30 associations régionales et plus de 27 000 membres individuels.



RÉCOMPENSE POUR DES INFRASTRUCTURES CYCLISTES D'AVENIR 2010



Contact

Cindy Freudenthaler, PRO VELO Suisse
tél. 031 318 54 15

www.prixvelo.ch
prixvelo@pro-velo.ch

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : «Commune Suisse».

Sous l'appellation «Prix Vélo», PRO VELO Suisse décerne le «Prix Vélo pour Entreprises» (2009) et le «Prix Vélo Infrastructure» (2010) selon un rythme bisannuel.

Calendrier

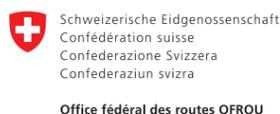
Septembre 2009
**Mise au concours
du «Prix Vélo Infrastructure» 2010**

31 janvier 2010
**Délai d'envoi des dossiers
(date du cachet de la poste)**

Printemps 2010
Evaluation et remise des prix



Prix de reconnaissance 2007, CarPostal région Grisons, «Transport généralisé des vélos»



Office fédéral des routes OFROU



Jury

Les dossiers de participation reçus sont préalablement évalués par une commission technique de PRO VELO Suisse, avec la participation de l'Office fédéral des routes (OFROU). Les «meilleurs projets» sont ensuite soumis à un jury d'experts.

Le jury rédige une brève prise de position sur chaque dossier, mais n'est pas tenu de justifier son choix de ne pas primer certains projets. La décision du jury est définitive. Tout recours juridique est exclu.

Marion Doerfel
Ingénieure en transport indépendante

Philippe Gasser
Association suisse des ingénieurs en transport (SVI)

Andreas Gubler
Président de VeloSuisse, Association suisse des fournisseurs de bicyclettes

Luzia Meister
Vice-présidente de PRO VELO Suisse

Dominique Metz
Directeur de Vélocité Lausanne

Niklaus Schranz
Office fédéral des routes (OFROU)

Hans Stöckli
Président de la ville de Bienne

Martin Urwyler
Association suisse des professionnels de la route et des transports (VSS)

Prix

Le jury décerne aux projets les plus convaincants la distinction «Prix Vélo Infrastructure». Le lauréat recevra un chèque d'un montant de CHF 10000.- et d'autres projets seront récompensés par un prix de reconnaissance.

Tous les projets primés seront présentés au public dans le cadre d'un événement médiatique national et publiés sur le site www.prixvelo.ch.



Veillez envoyer le présent formulaire et les documents requis au plus tard le 31 janvier 2010 à :

PRO VELO Suisse
Bollwerk 35
Case postale 6711
3001 Berne
prixvelo@pro-velo.ch

RÉCOMPENSE POUR
DES INFRASTRUCTURES
CYCLISTES D'AVENIR 2010



Prix Vélo Infrastructure 2010

PRO VELO Suisse recherche des projets, des aménagements ou des outils stratégiques exemplaires, qui œuvrent à la promotion de la petite reine auprès du grand public. Dans le cadre du «Prix Vélo Infrastructure», PRO VELO Suisse évalue et récompense des infrastructures cyclistes d'avenir et contribue à les faire connaître, afin qu'ils fassent école. Il peut s'agir d'infrastructures de stationnement ou d'une signalisation particulièrement bien pensée, de concepts de mobilité combinée innovants, d'instruments de planification ou encore d'une offre touristique cyclophile. La palette est large ; et peut-être les projets de la prochaine édition l'élargiront-ils encore !

La troisième édition du «Prix Vélo Infrastructure», s'adresse aux autorités publiques ainsi qu'aux entreprises qui contribuent, par des mesures exemplaires et innovantes, à renforcer la sécurité

Conditions de participation

Le concours est ouvert aux cantons, régions et communes, aux aménagistes, ingénieurs et architectes, aux entreprises touristiques et de transport ainsi qu'à toute organisation qui contribue à promouvoir l'usage du vélo.

Les projets doivent être déjà réalisés (depuis moins de 5 ans), ou présenter des garanties de mise en œuvre. Ils doivent se situer sur le territoire suisse et s'adresser au grand public. L'objectif est avant tout de récompenser les projets pouvant servir de modèles.

Formulaire de participation et envoi des dossiers

Veuillez détacher le formulaire de participation ci-dessous et le remplir complètement. Il fait partie intégrante du dossier, qui doit contenir les documents suivants :

Descriptif du projet

(maximum trois pages A4). Veuillez détailler les éléments suivants :

- Situation initiale
- Méthode
- Calendrier
- Financement (public/privé)
- Organisation
- Intégration des parties prenantes
- Mise en œuvre
- Communication
- Evaluation/analyse de l'efficacité

et le confort du trafic cycliste. Le lauréat du concours recevra la somme de CHF 10 000.—. Plusieurs prix de reconnaissance seront également décernés lors d'une cérémonie publique, de manière à faire connaître les projets au plus grand nombre.

Le «Prix Vélo Infrastructure» est soutenu par l'Office fédéral des routes (OFROU), VeloSuisse et velopa. Partenaire média : «Commune Suisse».

Types de mesures

Les projets doivent s'inscrire dans l'une des catégories ci-dessous :

Instruments de planification

p. ex. schémas directeurs, plans de réseaux, stratégies, programmes de mesures

Mesures pour le trafic cycliste

p. ex. mesures architecturales, signalisation, marquages

Mesures pour le stationnement des vélos et le trafic combiné

p. ex. parcs à vélos, moyens en vue de faciliter les parcours mixtes



Premier prix 2007 «Stationnement des vélos en gare de Coire»

Critères d'appréciation

Les projets déposés seront évalués par le jury selon les critères suivants :

- Efficacité obtenue : sécurité, attrait et augmentation du trafic cycliste
- Degré d'innovation : projet visionnaire, solutions inventives
- Efficience des moyens mis en œuvre
- Exemplarité : adaptable à d'autres situations
- Approche coordonnée : implication des personnes concernées
- Concept de communication

PRO VELO Suisse se réserve le droit d'effectuer des visites sur place et de se procurer des renseignements supplémentaires.

Croquis et plans

échelle 1 : 100 à 1 : 25 000

Illustrations

photos, vidéos, de préférence : situation avant/après

Les documents doivent être remis, si possible, sur support électronique (CD), pour pouvoir être publiés sur le site Internet et servir au travail médiatique, ainsi que sur papier pour l'établissement d'un rapport.

Veuillez envoyer votre dossier au plus tard le 31 janvier 2010 à :

**PRO VELO Suisse
Prix Vélo Infrastructure
Bollwerk 35
Case postale 6711
3001 Berne**



Prix de reconnaissance 2007, Fondation La Suisse à vélo, «La Suisse des régions à Vélo» (aujourd'hui SuisseMobile)

Formulaire de participation

Autorité, organisation _____

Adresse _____

Personne de contact _____

Téléphone, e-mail _____

Titre du projet _____

Annexes

1. _____

2. _____

3. _____

4. _____

5. _____

6. _____

Lieu et date _____ Signature _____

En signant le présent formulaire, les candidats déclarent accepter les conditions de participation. Ils attestent que toutes les indications fournies sont conformes à la vérité et autorisent PRO VELO Suisse à en vérifier l'authenticité et à publier les documents relevant des projets primés sur le site Internet, dans les rapports et dans le cadre du travail médiatique.